

"LES SERVICES AUX ETUDIANTS"

Exposé présenté au Conseil Central provisoire élargi de Rimouski (août 75)

Pourquoi, à l'heure actuelle, le gouvernement désire-t-il tant conserver sa main-mise sur les Services aux Etudiants, et pourquoi est-ce une question importante que chaque association étudiante doit prendre en considération?

Le gouvernement, et ce n'est un secret pour personne, a toujours eu le contrôle de tout le secteur académique: c'est lui-même qui fixe le contenu des cours, la façon de les donner, etc... Dans les années 60, les SAE étaient la propriété des associations étudiantes: c'était elles qui déterminaient les services, qui percevaient les cotisations auprès des étudiants qu'elles représentaient, etc.

Cependant, avec la vague de liquidation des associations étudiantes dans les années 68-69, le gouvernement a saisi l'opportunité de prendre en main ces services. Les administrations ont continué à percevoir les cotisations étudiantes autrefois payées aux associations étudiantes, et les SAE sont entrés sous leur contrôle direct. C'est également à cette époque que furent nommés dans les CEGEPS, des directeurs des SAE (DSE). Ainsi, le gouvernement n'avait plus uniquement droit de regard sur ce que les étudiants faisaient à l'intérieur de leurs cours, mais également sur ce qu'ils faisaient à l'extérieur de ceux-ci. Evidemment il revenait aux administrations locales d'orienter les SAE, et c'est ainsi que les services aux "étudiants" devinrent en fait les services de l'administration. Tous les services s'orientèrent non plus en fonction des besoins des étudiants, mais en fonction des intérêts des administrations, donc, du gouvernement. Ceci revient en fait à dire que le gouvernement tente de monopoliser la vie des étudiants.

Plus la crise économique actuelle va aller en s'accroissant, et plus il deviendra de première importance pour le gouvernement de garder un contrôle de plus en plus étroit sur ces services. Le gouvernement doit de plus orienter les étudiants pour qu'ils deviennent à son service, et la meilleure façon de le faire est de les orienter dans des services qui servent ses intérêts.

Il appartient donc aux étudiants de travailler pour arracher des mains du gouvernement le contrôle qu'il exerce sur l'ensemble des étudiants par l'entremise des SAE, et de reprendre en main les services qui reviennent de droit aux étudiants. Les services aux mains des étudiants auront beaucoup plus de chance d'être un instrument pour servir et promouvoir les intérêts des étudiants.

Cependant, il ne faut pas croire que le gouvernement se départira facilement de tout ce secteur. La prise en main des SAE par une association étudiante ne s'effectuera qu'à un moment où celle-ci sera suffisamment organisée pour entreprendre une lutte qui risque d'être très dure et très longue, mais aussi lorsqu'elle sera suffisamment forte pour assumer la surcharge administrative que représente les SAE.

Le mot d'ordre que l'Aneq lance face à cette question est que les SAE doivent servir de base à toute association étudiante, alors que le facteur décisif de son travail doit être la lutte étudiante, la défense des intérêts des étudiants.

Les SAE serviront de base financière pour le bon fonctionnement de l'association étudiante alors que le travail décisif pour l'avancement d'une association étudiante est le développement des luttes étudiantes visant à défendre les intérêts des étudiants.

PLAN DU TRAVAIL DE LA LIÈRE SESSION SUR LES SERVICES AUX ETUDIANTS

Lors du III^e Congrès National, un mandat était confié au Comité SAE visant à: 1- présenter au gouvernement les revendications des étudiants au niveau des SAE.

2- à préparer un rapport visant à déterminer les politiques régissant les fonds du SAE.

Pour le Comité, la première étape devait être l'acquisition d'une connaissance suffisante de SAE, les politiques, le fonctionnement, le rôle et l'emprise sur la vie étudiante.

Le Comité, alors composé de un membre par région, décida de faire une enquête dans toutes les institutions sur SAE. Les résultats furent très peu satisfaisants tant par le nombre que par le contenu des réponses. Lors du Conseil Central élargi du 22 novembre 1975, le comité fit donc une nouvelle tentative, en rédigeant un questionnaire plus précis que le premier et en l'envoyant aux associations étudiantes afin d'être rempli pour le 14 décembre. Là encore, les résultats sont peu volumineux et les recherches peu approfondies.

Il est nécessaires pour nous de comprendre et de systématiser l'expérience acquise à la lière session dans le travail pratique sur les SAE. D'une manière générale, ce travail fut marqué comme dans l'ensemble du mouvement étudiant, par le spontanéisme qui influençait encore notre style de travail (ex. absence de vues à long terme, manque de coordination). En même temps que nous luttons pour élever notre niveau de conscience nous devons systématiser notre expérience et améliorer notre style de travail. C'est ainsi que nous en arrivons aux recommandations suivantes pour le programme SAE:

(1). BESOIN D'UN PLAN A LONG TERME.

Il est nécessaire de faire un plan de travail sur les SAE à long terme. Ceci pour que l'on puisse avoir une vision claire de l'orientation du travail. Il n'est pas suffisant de partir une enquête et de dire que l'on décidera plus tard de la suite du travail. L'enquête ne serait ni comprise, ni effectuée correctement et le travail dès la première étape bloquerait.

(2). IMPORTANCE DE SAE A COURT TERME ET A LONG TERME.

Il faut situer l'importance et l'échéance de la question des Services aux Etudiants. Les associations doivent se consolider davantage en premier lieu. Il faudrait conc, pour ce faire, qu'elles dispensent un minimum de services essentiels. Le minimum de services essentiels. Le minimum c'est: journal, radio. Les associations ont besoin de ces services pour leur consolidation.

(Souvenons-nous du II^e Congrès: "prendre comme base les services et comme facteur décisif les luttés étudiantes.) D'autres, plus avancées, peuvent commencer à étendre progressivement leur variété de service en prenant des services particuliers à SAE ou en créant des nouveaux. Les associations de CEGEP devraient avoir soi de s'assurer la part de \$12.00 à laquelle elles ont droit sur les frais spéciaux.

Mais la prise en main n'est pour cette année.. Il faut l'envisager à long terme, dans la mesure où les étudiants auront des associations suffisamment fortes et des politiques précises (i.e. une orientation étudiante) à apporter.

C'est là que l'on peut envisager l'application d'un programme de prise en main.

L'enquête:

Le procédé des questionnaires étant inadéquat vu la complexité des SAE, les responsables devront s'impliquer personnellement au niveau de la recherche pour favoriser des discussions générales et particulières avec les Associations. De plus cette attitude leur permettra de connaître précisément la situation actuelle des SAE.

PROPOSITION:

ADOPTÉ

Il est proposé au IV e Congrès National que le programme de l'ANEQ en matière des Services aux Etudiants soit...

PROGRAMME SAE:

Session Hiver 76

(1). Enquête, recherche, discussion auprès des associations étudiantes, du MEQ et des SAE.
Echéance: mi-mars.

Ete 76

(2). Elaboration du projet de politiques de l'ANEQ pour des SAE étudiants.

(3). Rédaction du livre blanc de l'ANEQ sur les Services aux étudiants.
Echéance: IVe Congrès National.

Ete 76

(4). Ouverture de la négociation avec le MEQ

(5). Préparation du projet de programme pratique de prise en main des SAE.
Echéance: VIe Congrès National de l'ANEQ

Année '76-'77
et '77-'78

(6).
Mise en oeuvre du programme de prise en main en 2 étapes:

(1). ('76-'77'): Travail d'avant garde au niveau d'institutions pilotes.

(2). ('77-'78'): Prise en main générale au niveau national.

EXPLICATION DU PROGRAMME

1e. L'enquête:

Objectif

Le but de l'enquête sur les SAE est d'avoir une connaissance très complète du problème comme étant le point de départ pour le travail à venir.

Contenu

L'enquête portera principalement sur:

- l'historique des SAE
- les politiques actuelles et futures (re, Nadeau), des différents instances.
- la gestion, le fonctionnement et les budgets.
- l'emprise sur la vie para-académique et le rôle des SAE.
- la qualité et les politiques des services donnés.

Méthode

L'enquête se fera par des rencontres avec les Associations locales, les Services aux Etudiants locaux de même que le MEQ.

Les enquêteurs se déplaceront eux-même et devront travailler conjointement avec une personne désigné de l'association visitée.

Les institutions choisies pour l'enquête seront déterminées de façon à couvrir l'éventail des situations particulières qui existent au niveau des SAE. A chaque visite, un rapport d'enquête sera produit. Un rapport complet de cette enquête sera produit contenant description et analyse de la situation des SAE en fonction du contenu et des objectifs de l'enquête.

Points touchés dans l'enquête

MEQ:

- historique des SAE
- politiques actuelles et à venir (re.Nadeau)
- gestion, fonctionnement et budgets au niveau national.

Associations locales:

- historique des services de l'association
- situation actuelle (budgets de l'association, services offerts.)
- perception des SAE quant au rôle, à l'emprise, aux politiques et aux services offerts.
- désirs et vues futures.

Services aux étudiants:

- politiques locales (s'il y en a)
- fonctionnement
- services offerts et leurs objectifs
- budgets
- politiques à long terme

2e. L'élaboration des politiques de l'ANEQ pour des SAE étudiants:

Objectif et contenu	<p>Afin de prendre en main les SAE et se mobiliser sur cette question, il est nécessaire de fixer quelles politiques nous voulons y apporter. Il faut donc que l'ANEQ définisse ses politiques quant à:</p> <ul style="list-style-type: none">- la ligne générale des SAE- les objectifs des services offerts- la gestion des SAE. <p>C'est pour l'application de ces politiques étudiantes que nous devons prendre SAE.</p>
Méthode	<p>Toute l'élaboration du projet des politiques de l'ANEQ pour des SAE étudiants devra se baser sur les résultats de l'enquête. A partir de la situation actuelle et des politiques des SAE nous devons déterminer ce que nous voulons.</p>
Etapas	<p>Tout d'abord, le comité devra préparer un projet des politiques de l'ANEQ, avec la connaissance qu'il aura acquise dans l'enquête. Déjà, la discussion avec les associations locales lui permettra de connaître leur perception des SAE.</p> <p>D'autre part, l'expérience pratique des fêtes du 22 mars en matière de sport et de socio-culturel devra être considérée dans l'élaboration du projet.</p> <p>Ce projet sera amené pour discussion au Conseil Central de l'ANEQ qui pourra être élargi à cette fin.</p> <p>Le produit fini de cette discussion sera un rapport destiné à faire partie du livre blanc des politiques de l'ANEQ pour des SAE étudiants.</p>

3e. Le livre blanc des politiques de l'ANEQ pour des SAE étudiants.

Objectif	<p>Ce livre blanc sera destiné à servir de base à la mobilisation en vue de la prise en main des SAE par les étudiants.</p>
Contenu	<p>Il contiendra le rapport de l'enquête de même que le projet des politiques de l'ANEQ pour des SAE étudiants en plus des recommandations au Ve Congrès sur SAE.</p>
Parution	<p>Le livre blanc devrait paraître avec les autres textes du Ve Congrès de l'ANEQ où il sera présenté.</p>